FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

INHALATION THC TEST URINAIRE

Par Tiffany Posté le 04/01/2021 à 12h56

Bonjour, suite à une suspension de permis (test salivaire positif thc), je vais devoir faire un test urinaire.
J'ai arrêté de fumer depuis septembre.
Début janvier j'ai inhalé de la fumée
Pensez vous que ça va se voir dans mes urines ?
Merci

1 RÉPONSE

Moderateur - 04/01/2021 à 19h01

Bonjour Tiffany,

si votre inhalation de fumée de cannabis n'a pas été très importante et ne se répète pas votre test urinaire ne sera positif que quelques jours après la dernière inhalation. En effet si vous n'avez pas consommé entre septembre et décembre vous vous êtes normalement déjà débarrassée de toute trace de THC. Nous sommes donc, avec cette inhalation, dans la situation d'une consommation occasionnelle pour laquelle la positivité à un test de dépistage urinaire est d'environ 3 à 5 jours.

Cordialement,

le modérateur.